



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 6 mai 2019

LA CONFERENCE DES PRESIDENTS D'EPCI ETUDIE L'AVENIR DES MOBILITES

Ce lundi 6 mai, les Présidents des intercommunalités du Département de l'Isère étaient rassemblés en présence de Jean-Pierre Barbier, Président du Département, Martine Guibert, Vice-Présidente chargée des Transports à la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Jean-Claude Peyrin, Vice-Président du Département chargé des Mobilités, afin d'étudier la situation et l'avenir des transports en Isère.

Les mobilités : au cœur des préoccupations des Isérois

A travers la contestation sociale que traverse le pays, les Français ont exprimé leur préoccupation quant à la question des mobilités. Dans un récent sondage consacré à l'action départementale, 61% des Isérois ont considéré que les transports en commun devaient être une priorité du Département. En effet, les déplacements représentent aujourd'hui un poste de dépenses supérieur à celui du logement et de l'alimentation pour les ménages. Ce budget est d'autant plus important que l'unité urbaine des ménages est faible

Avec le projet de Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) actuellement étudié au Parlement, les EPCI vont tous devenir des acteurs à part entière de la mobilité des citoyens. C'est pourquoi la question de la réorganisation des mobilités, et notamment des transports en commun, sur le territoire isérois se pose aujourd'hui.

Dans ce contexte, les élus ont tout d'abord étudié la situation actuelle des déplacements dans le Département. On dénombre 157 000 déplacements entre les territoires du Nord Isère et la Métropole et 1 016 000 déplacements entre territoires du Nord-Isère. Sur la grande région grenobloise, on compte 1 100 000 déplacements internes à la grande région hors métropole et 279 000 déplacements entre la Métropole et le reste de la grande région. Il est donc essentiel que la nouvelle organisation des transports en communs qui suivra la LOM prenne en compte la totalité des territoires, urbains et ruraux, du Nord au Sud. C'est dans ce but que le Département lancera, avant l'été, une grande consultation à destination des élus (maires et présidents d'EPCI) et des habitants, afin de n'oublier personne.

Une ambition claire : une gouvernance des mobilités à l'échelle des bassins de vie

Pour mettre en place cette nouvelle organisation, les acteurs isérois de la Mobilité ne partent pas d'une page blanche : plusieurs acteurs sont déjà organisés dont 5 Autorités Organisatrices des Mobilités en zones urbaines (Vienne Condrieu Agglomération, Porte de l'Isère, Pays Voironnais, SMTC, Grésivaudan) et 2 Autorités Organisatrices des Transports pour les services périurbains (La Région pour le TER et le Département pour TransIsère).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Par ailleurs, d'autres services ont déjà été mis en place :

- Des systèmes d'information multimodale à l'instar d'Itinisère
- Des postes de supervision des réseaux comme le PC Itinisère
- Des services de covoiturages
- Des services d'autopartage
- Des infrastructures pour faciliter l'intermodalité et la pratiques des modes actifs

Afin de développer ce qui fonctionne, une gouvernance des mobilités à l'échelle des bassins de vie a été proposée. Ce système présente en effet de nombreux avantages puisqu'il offre une réponse adaptée aux besoins de tous les Isérois, développe l'attractivité des transports pour les usagers mais également celle du territoire au niveau régional, national et international, simplifie les parcours et optimise les ressources publiques.

Un projet impliquant la Région, le Département, les 3 Autorités Organisatrices des Mobilités et les 8 EPCI de la région grenobloise est déjà lancé pour la grande région grenobloise. A cet effet une charte a été rédigée que le Département a adoptée lors de sa dernière séance publique en avril.

Cette charte inclut 4 idées essentielles : une volonté de travailler ensemble à la création d'un syndicat mixte de gestion des transports couvrant l'ensemble de la grande région, l'intégration de tous les modes de transport y compris ferroviaires et la définition d'une offre de mobilité plus attractive.

S'agissant de la couronne Nord Isère, une réflexion est en cours et tiendra compte des structures existantes et des spécificités territoriales.

« Notre projet est ambitieux. Il devra être réalisé car il répond aux besoins de tous les Isérois sur tous les territoires. Nous avons la volonté politique, les ressources techniques et bientôt les outils législatifs pour y parvenir. Cette conférence a montré qu'il existait en Isère une véritable convergence de vues pour adapter les transports aux nouvelles réalités démographiques, économiques et sociales de notre département » explique Jean-Pierre Barbier.

« L'ambition que nous avons pour les mobilités en Isère est grande. Elle répond à la fois aux besoins des Isérois en matière de déplacements mais également à des considérations environnementales essentielles. » précise Jean-Claude Peyrin.